



Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

RELEVÉ DE DÉCISION N°7

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux
Réunion télématique du 20 au 25 février 2025

PRÉSENTS

Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Philippe MANIEL	Membre
	Benoît BEZU	Membre
	Robert VINCENT	Membre
	Thibault PORTALEZ	Membre

EXCUSÉ

Messieurs	Guilhem ROUSSIGNOL	Membre
-----------	--------------------	--------

ASSISTE

Monsieur	Alex DRU	Responsable juridique
----------	----------	-----------------------

Du 20 au 25 février 2025, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par voie télématique.

Elle a procédé à l'analyse de la situation financière de trois clubs suite à des demandes de révision d'encadrement de masse salariale pour la saison 2024/2025.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

Date de publication : 26/02/2025

C.S.M CLAMART

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2024/2025.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF



VOLLEY CLUB DE VALENCIENNES

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2024/2025.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF



VOLLEY-BALL PEXINOIS NIORT

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2024/2025.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

